



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)



République Démocratique du Congo
Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA)
Crédit IDA N° 73390-ZR

Recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'assistance technique pour appuyer l'Opérationnalisation de l'Office Congolais de l'Eau (OCE)

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET
N° 112/ZR-CEP-O-458976-CS-CQS/PASEA/2024

Le Gouvernement de la République du Démocratique du Congo a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 400 000 000 en vue de financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services suivants : **une Assistance Technique pour appuyer l'Opérationnalisation de l'Office Congolais de l'Eau (OCE).**

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 30 novembre 2022.

Les objectifs de la mission sont de fournir à l'OCE ou DRE de la RDC une assistance technique destinée à l'élaboration d'outils d'opérationnalisation de l'OCE, en particulier les instruments juridiques, réglementaires organisationnels dont la plupart sont prévus dans les dispositions du décret 22/06 de 2022 créant l'OCE.

Les objectifs spécifiques de la mission comprennent des tâches d'appui et d'assistance dans les aspects suivants :

- Faire l'état des lieux succinct de la gestion des ressources en eau en RDC et analyser les opportunités et les contraintes à l'amélioration du cadre de gouvernance de ces ressources ;
- Décrire le cadre organique de l'OCE et des tâches de chaque poste de responsabilité ;
- Rédiger le règlement intérieur et le statut du personnel de l'OCE ;
- Elaborer les manuels de procédures opérationnelles, administratives, financières et comptables ;
- Elaborer le Plan d'actions stratégique de gestion de l'OCE, identifiant les actions prioritaires à mener à court, moyen et long terme ainsi que les moyens de mobilisation des financements requis ;
- Appuyer le fonctionnement effectif de la Commission interdisciplinaire de mise en place et d'opérationnalisation de l'OCE – commission devant accompagner le processus d'élaboration des outils d'opération de l'OCE tout en servant de cadre d'échange et de validation des documents produits de l'assistance technique.

Les Termes de Référence (TDR) sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site web suivant : <https://www.ceporc.com/>.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations et doivent :

- *Présenter le numéro d'enregistrement de l'entreprise et les preuves de paiement des taxes et impôt (déclaration fiscale du dernier exercice ou avant dernier exercice) ;*
- *Être un Bureau d'Etudes ou d'audit spécialisé ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans les domaines suivants :*
 - *L'organisation et la mise en place de système de gestion (manuels de procédures organisationnelles, de tenue de la comptabilité et de gestion financière) au sein de structures publiques ou parapubliques bénéficiant de financements internes (budget national) et de fonds d'origine extérieure ;*

- L'élaboration d'instruments juridiques et réglementaires relatifs à la gestion des ressources naturelles et en particulier la gestion des ressources en eau ;
- La formulation de documents de planification (stratégies, plans d'action, feuilles de route, etc.) en appui à des directions ou agences nationales de coordination et de mise en œuvre des politiques publiques.
- Avoir réalisé au moins deux missions similaires dans les pays en développement, de préférence en Afrique au cours de 8 dernières années. Les missions similaires en Afrique subsaharienne et dans le secteur de l'eau constituent des atouts majeurs.

Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être concis et comprendre au maximum 30 pages, police calibri ou similaire, taille 11.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection basée sur les qualifications du consultant (QC)**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023) « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **mardi 03 décembre 2024.**

*Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),
A l'attention de Monsieur Philippe LUMEKA DITALUA, Coordonnateur
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA
Tél. : (+243) 978 254 141 – 823 636 173
E-mail : cepo@cepordc.com avec copie à scpm@cepordc.com*

Fait à Kinshasa, le 19 novembre 2024

Philippe LUMEKA DITALUA

Coordonnateur



Base : Centre de Formation REGIDESO S.A, 22007 Route de Matadi, Binza-Ozone, Kinshasa-Ngaliema
GSM: (+243) 97 82 54 141 , (+243) 82 36 36 173
Courriel : cepo@cepordc.com, Siteweb : www.cepordc.com

[Cliquez ici pour télécharger les TDRs - MS Word](#)